



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCT MAINTIENT INCHANGÉ LE TAUX D'INTÉRÊT DIRECTEUR

Le Conseil a tenu sa réunion périodique le 28 octobre 2019 et a passé en revue les points inscrits dans son ordre du jour, notamment les évolutions récentes sur les plans économique, monétaire et financier. Il a, en particulier, souligné le faible rythme de la croissance économique dont le taux ne devrait pas dépasser 1,4% pour toute l'année 2019, en relation principalement avec la faible performance des secteurs orientés vers l'exportation et ceux des activités extractives.

En ce qui concerne l'évolution des prix, le Conseil a noté la stabilisation du taux d'inflation aux environs de 6,7% en glissement annuel au cours du mois de septembre 2019, suite à une certaine détente des prix des produits alimentaires et des services. L'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et frais) a également poursuivi sa baisse durant le même mois pour revenir à 6,9% contre 7% en août 2019.

S'agissant du secteur extérieur, le Conseil a souligné la poursuite de la régression du déficit courant durant les neuf premiers mois de l'année en cours, soit 6,4% du PIB contre 8% pour la même période de l'année précédente et ce, à la faveur du ralentissement du rythme de l'élargissement du déficit commercial, ainsi que l'augmentation significative des recettes touristiques et des transferts des tunisiens résidents à l'étranger.

Pour leur part, les avoirs nets en devises se sont considérablement consolidés pour atteindre 18.506 MDT ou 104 jours d'importation au 25 octobre 2019 contre 13.974 MDT ou 84 jours au terme de l'année 2018. Aussi, le taux de change du dinar a poursuivi son amélioration vis-à-vis de l'euro et du dollar, en relation avec l'excédent de la liquidité sur le marché des changes.

Par ailleurs, le Conseil a passé en revue les recommandations issues du comité de politique monétaire (CPM) et celles du comité permanent d'audit (CPA).

Il a également examiné les nouvelles mesures relatives à la consolidation du contrôle et au renforcement de la conformité aux normes de gouvernance.

Après discussions et délibérations sur les points susmentionnés, le Conseil a souligné que les politiques monétaire et de change adoptées récemment par la Banque Centrale ont contribué à la réalisation des objectifs fixés et ce, à la faveur de l'amélioration des principaux indicateurs monétaires et financiers, notamment au niveau de l'inflation, du déficit courant et du volume de refinancement, insistant dans ce contexte sur la nécessité de conjuguer les efforts déployés pour accélérer le rythme de la croissance, en mettant en place les politiques économiques adéquates afin de réaliser une croissance saine et rétablir les équilibres globaux de l'économie. Aussi, le Conseil a-t-il décidé de maintenir inchangé le taux d'intérêt directeur de la Banque Centrale.

Source: Tustex